

**Vœu déposé par**  
**Régis JUANICO, Alain GUILLEMANT, Jean Claude BERTRAND,**  
**Arlette BERNARD et Marc LASSABLIÈRE au nom du Groupe de la Gauche Démocrate et**  
**Socialiste et Marc PETIT au nom du groupe de la Gauche Citoyenne**

Vœu adressé à Mme BACHELOT, ministre de la Santé, des sports, de la jeunesse et de la vie associative et à M. DARCOS, Ministre de l'Éducation nationale.

Nous venons d'apprendre à l'occasion de l'examen du Projet de loi Finances 2009 à l'Assemblée Nationale que les crédits budgétaires consacrés au programme jeunesse et vie associative étaient en baisse de 11 %.

Les crédits de l'action « Développement de la vie associative » et de l'action « Promotion des actions en faveur de la jeunesse » baissent, pour chacune, de 15 % (-25 % pour le volontariat associatif).. Les crédits de l'action « Promotion de l'animation et de l'encadrement associatif » diminuent de 6 %, notamment les crédits affectés à la formation des bénévoles. Et alors que le Président de la République déclarait le 24 juillet dernier à Batz-sur-Mer : « L'éducation populaire fait un travail remarquable pour les enfants, il faut la soutenir et lui donner les moyens de se développer », quelques mois plus tard les conventions avec les associations agréées d'éducation populaire sont en diminution de 15 % !

Dans le cadre du budget de 2008, les associations partenaires de l'éducation nationale, comme la Ligue de l'enseignement, les Francas, la Jeunesse au plein air, ou l'Association de la fondation étudiante pour la ville assurent de façon complémentaire la mise en œuvre de politiques éducatives se sont vus notifiés brutalement une diminution de 25 % de leurs financements. Le Ministère de l'Éducation a également annoncé qu'il ne reconduirait pas, à la rentrée 2009, des centaines de postes d'enseignant détaché, pourtant indispensables à l'encadrement et à la mise en place des activités de ces associations.

Cette baisse va, une fois de plus, déstabiliser le mouvement associatif, qui remplit des missions de service public et de cohésion sociale dans nos territoires. Au moment même où la crise sociale et économique nécessite un soutien massif des pouvoirs publics en direction de ces associations, qui tissent le lien social au quotidien dans nos quartiers, elles voient leurs crédits diminuer !

Cette fragilisation du monde associatif et de l'éducation populaire est une grave erreur pour un secteur qui est parmi les plus créateurs d'emplois (1 million d'emplois salariés dans les associations). Nous demandons au gouvernement de François Fillon de revenir sur ces décisions.